

MÉDIATION  
CONCILIATION  
en droit social

INVITATION

FORMATION CONTINUE

SÉMINAIRE RÉSIDENTIEL À LA PANNE

LE JEUDI 30 SEPTEMBRE ET LE VENDREDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2021

## **FORMATION CONTINUÉE OUVERTE A TOUS LES MÉDIATEURS FORMÉS**

### **THEME : Bien-être et qualité de vie au travail**

Comment la médiation et la conciliation judiciaire peuvent aider à prévenir et à gérer les risques psychosociaux de manière innovante ?

### **PROGRAMME :**

Parce que la souffrance au travail n'est pas une fatalité.

Parce que le bien-être et la qualité de vie au travail peuvent se développer notamment par le développement de nouveaux modes d'entrer en relation avec l'autre et l'instauration d'une culture de la médiation, il nous a semblé intéressant de construire un programme de formation sur cette thématique qui nous est chère.

Notre expérience nous a montré combien les processus de médiation ou de conciliation judiciaire constituaient une plus-value originale pour prévenir et gérer, en humanité et sécurité juridique, les risques psychosociaux.

Au cours de ce séminaire, nous vous proposons, après avoir croisé nos représentations de ce que sont les risques psychosociaux (RPS),

- ⇒ De rechercher et expérimenter comment la médiation peut constituer un mode innovant de prévention et gestion des RPS ;
- ⇒ De travailler la méthodologie de nos interventions en amont, pendant et après la médiation dans des situations de souffrance au travail ;

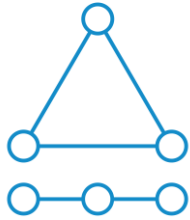
---

[www.s-mediation.be](http://www.s-mediation.be)

Siège social : Rue Haute 139 bte 20 – 1000 BRUXELLES

CB : BE23 7360 3311 8591 - Entreprise n° 870.459.291

Courriel : [info@s-mediation.be](mailto:info@s-mediation.be) - Gsm. : 0496.80.20.89



MÉDIATION  
CONCILIATION  
en droit social

INVITATION

FORMATION CONTINUE

SÉMINAIRE RÉSIDENTIEL À LA PANNE

LE JEUDI 30 SEPTEMBRE ET LE VENDREDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2021

- ⇒ D'accroître notre agilité à écouter ce type de situation au moyen notamment de l'auto-empathie et de l'écoute empathique Communication Non Violente grâce à des mises en situation suivies d'apports théoriques ;
- ⇒ De développer notre capacité d'ancrage pour pouvoir mieux accueillir ces situations.

### INTERVENANT :

**Jean-Marc BRET** avocat et médiateur est cofondateur du cabinet d'Avocats lyonnais Alagy Bret & Associés. J.M Bret est certifié médiateur par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris, l'Institut Français de Certification des Médiateurs et l'International Mediation Institute.

Passionné par la transmission il a créé un organisme de formation à la médiation. Il est inscrit sur la liste des médiateurs des Cours d'Appel d'Aix en Provence, Chambéry, Grenoble Lyon et Paris.



Il enseigne également la médiation au C.N.A.M Paris et dans plusieurs Universités et organisations.

Titulaire d'une maîtrise de psychologie la médiation est le point d'orgue d'un parcours pluridisciplinaire nourri par le droit, la psychologie et la psychanalyse. Il est le créateur des "Matinales de la Médiation", une rencontre régulière qu'il organise à l'Hôtel Sofitel de Lyon en partenariat avec Tribune de Lyon et auteur de plusieurs ouvrages sur la médiation ("*Le cadre juridique du processus de médiation*" Ed. Médias et Médiations 2014. "*La médiation : un mode innovant de gestion des risques psychosociaux*" Ed Médias et Médiations 2016).

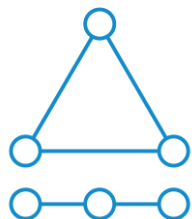
---

[www.s-mediation.be](http://www.s-mediation.be)

Siège social : Rue Haute 139 bte 20 – 1000 BRUXELLES

CB : BE23 7360 3311 8591 - Entreprise n° 870.459.291

Courriel : [info@s-mediation.be](mailto:info@s-mediation.be) - Gsm. : 0496.80.20.89



MÉDIATION  
CONCILIATION  
en droit social

INVITATION

FORMATION CONTINUE

SÉMINAIRE RÉSIDENTIEL À LA PANNE

LE JEUDI 30 SEPTEMBRE ET LE VENDREDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2021

## INFORMATIONS PRATIQUES :

### Dates

Les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2021

### Horaire

Le 30 septembre 2021, accueil des participants dès 9h. La formation débutera à 10h et se terminera à 18h30.

Le 1<sup>er</sup> octobre, la formation débutera à 9h et se terminera à 17h.

### Lieu

Hôtel Donny ([www.hoteldonny.com](http://www.hoteldonny.com))

Donnylaan, 17

8660 De Panne

### Prix

Le prix est fixé à 425,- € pour les membres de l'ASBL Médiation et Conciliation en droit social et à 475,- € pour les non-membres.

Ce prix inclut: les deux jours de formation, le support écrit, les pauses café, les déjeuner et dîner du 30 septembre, les petit-déjeuner et déjeuner du 1<sup>er</sup> octobre, une nuitée en chambre single, libre accès à la piscine couverte, au sauna, au bain turc et au fitness.

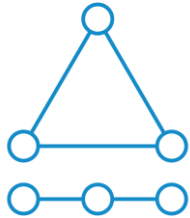
---

[www.s-mediation.be](http://www.s-mediation.be)

Siège social : Rue Haute 139 bte 20 – 1000 BRUXELLES

CB : BE23 7360 3311 8591 - Entreprise n° 870.459.291

Courriel : [info@s-mediation.be](mailto:info@s-mediation.be) - Gsm. : 0496.80.20.89



MÉDIATION  
CONCILIATION  
en droit social

INVITATION

FORMATION CONTINUE

SÉMINAIRE RÉSIDENTIEL À LA PANNE

LE JEUDI 30 SEPTEMBRE ET LE VENDREDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2021

## **Inscription**

L'inscription se fait au moyen du formulaire ci-joint à renvoyer, **avant le 6 septembre 2021**, par mail à l'adresse [info@s-mediation.be](mailto:info@s-mediation.be) ou [olivier.moreno@outlook.com](mailto:olivier.moreno@outlook.com) ou en téléphonant à Olivier au 0496.80.20.89.

Le paiement peut s'effectuer sur le compte BE23 7360 3311 8591.

NB: le nombre de places étant limité à 18 participants, les inscriptions seront prises en compte en fonction de la date du paiement. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant.

## **Points de formation**

Cette formation vaudra pour 12 heures de formation continuée pour la Commission fédérale de médiation.

***A très vite ...pour nos retrouvailles iodées !***

---

[www.s-mediation.be](http://www.s-mediation.be)

Siège social : Rue Haute 139 bte 20 – 1000 BRUXELLES

CB : BE23 7360 3311 8591 - Entreprise n° 870.459.291

Courriel : [info@s-mediation.be](mailto:info@s-mediation.be) - Gsm. : 0496.80.20.89